

Image not found or type unknown



Mon ex se remarie, nos enfants ?

Par **tritrite**, le **22/04/2009** à **17:07**

Bonjour,
Bonjour, mon ex mari avec qui j'ai eu 2 enfants va se remarier avec une femme qui a elle 3 enfants d'un 1er mariage. Ils n'ont aucun enfant en commun. Il y a environ 4 ans ils ont acheté une maison en indivision (70% lui 30% elle) et qu'ils remboursent toujours .
Qu'advient-il de cette maison s'ils se marient, rentrent-elle dans la communauté ? Et pour les enfants au décès de l'un ou de l'autre de quoi hériteront-ils ? Merci Peuvent-ils faire un contrat de mariage défavorisant mes enfants au profit d'elle ou de ses enfants. Merci pour vos précieux conseils.